

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte =
Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e
d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history

Herausgeber: Schweizerisches Nationalmuseum

Band: 10 (1948-1949)

Heft: 1-2

Artikel: Francis Danby à Genève

Autor: Häusermann, H.W.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-650517>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Francis Danby à Genève

PAR H. W. HÄUSERMANN

(PLANCHES 57-58)

Francis Danby est né en 1793 dans le comté de Wexford en Irlande, il n'avait donc qu'un an de moins que Shelley. A l'âge de vingt ans, il visita Londres où il fut profondément influencé par Turner qui venait de terminer son tableau « A Frosty Morning ». Se trouvant sans argent, il voulait rentrer en Irlande, mais se fixa à Bristol où il enseigna le dessin. C'est là qu'il épousa une jeune femme originaire du Somerset, mariage que le *Dictionary of Irish Artists* de Strickland qualifie de « hasty and imprudent ». Il commença à exposer de petits panneaux peints sur acajou et qui sont très bien conservés¹. Il fit des voyages en Norvège et, suivant la mode de l'époque, créa des paysages tantôt violents et « byroniens », tantôt doux et mélancoliques, d'une fluidité vaporeuse qui fait penser à l'élément irréel et aérien de la poésie de Shelley.

Le succès de ses travaux valait à Danby d'être nommé *A.R.A.*, c'est-à-dire « Associate of the Royal Academy ». Il le devait surtout à ses tableaux historiques, tels que « Delivery of Israel out of Egypt » (1825), « Christ Walking on the Sea » (1826), et particulièrement « The Opening of the Sixth Seal » (1828), une puissante vision apocalyptique inspirée du livre de saint Jean, toile qui fut achetée par William Beckford et qui est maintenant exposée à la Galerie nationale de Dublin. Deux autres sujets historiques furent exposés à l'Académie Royale de Londres en 1829. Danby était devenu célèbre.

Le poète Thomas Lovell Beddoes le plaçait au-dessus de tous ses contemporains. George Cumberland, le fils de l'ami de Blake, le comparait à Rembrandt. Rossetti et les préraphaélites avaient pour lui une grande admiration, et il jouissait aussi d'une réputation considérable sur le Continent. Sa meilleure œuvre est une scène de marine; lorsqu'elle fut exposée à Paris, en 1855, Théophile Gautier lui consacra un passage du plus fervent lyrisme, l'appelant « un chef-d'œuvre, tout simplement... Le soleil se couche dans un amas de nuages gris entassés par bancs au bord de l'horizon, et dont les flocons rougissent comme des braises aux reflets de l'astre prêt à disparaître derrière la barre inflexible de la mer; par-dessus ces bandes de vapeur,

And all that gorgeous company of clouds,—

un vers de lord Thurlow, que Byron se proposait d'emprunter un jour, — le ciel, dégagé et pur, passe par les transitions de l'aventurine, du citron pâle, de la turquoise au bleu froid et aux teintes

¹) Cf. Geoffrey Grigson, *Some Notes on Francis Danby, A.R.A.*, The Cornhill, n° 968 (automne 1946), pp. 99-109. C'est à M. Grigson que nous devons non seulement la connaissance de Danby, mais aussi la plupart des détails biographiques concernant la vie du peintre en Angleterre. M. Grigson prépare le catalogue d'une exposition de peinture anglaise romantique qui contiendra plusieurs œuvres de Danby.

violâtres de la nuit. La mer s'endort calme, unie, huileuse, illuminée de quelques rayons frisants. Entre le ciel et l'eau, un navire découpe sa silhouette sombre et ses agrès ténus comme des fils d'araignée. Sur le flanc du navire, un tourbillon de fumée opaque, bleuâtre et lourde, traversé d'un éclair rouge, signale le coup de canon du soir. Le pavillon est amené.

On ne saurait imaginer l'effet poétique de cette scène: il y a dans cette toile une tranquillité, un silence, une solitude qui impressionnent vivement l'âme. Jamais la grandeur solennelle de l'Océan n'a été mieux rendue².»

Cependant, si l'Académie Royale de Londres avait autrefois décerné à Danby le titre de membre associé, elle se refusa toujours à l'admettre au nombre de ses quarante membres réguliers: lorsqu'il posa sa candidature, en 1829, son rival John Constable l'emporta à une majorité d'une voix. C'est à cette époque que se produisit, dans la vie de Danby, l'événement mystérieux qui est la cause de son échec professionnel et de son exil à Genève. En 1829 ou 1830 il quitta l'Angleterre, déclarant que loin de l'aider, l'Académie l'avait traité fort injustement et qu'il ne reviendrait jamais à Londres.

C'est en vain qu'on chercherait une explication satisfaisante de cet échec dans les notices biographiques consacrées à Danby: on n'y trouve que réticences, accusations voilées et ambiguës. C'est ainsi que le *Century of Painters* (1866) de R. et S. Redgrave et le *Dictionary of National Biography* parlent vaguement de «domestic difficulties», de «some obliquity of moral sense», de «moral perversity, not to say obliquity». Richard Garnett, auteur de l'article sur Danby dans le *D.N.B.* et qui a certainement connu les faits, considère le peintre comme «chiefly culpable, and highly culpable», sans nous révéler, cependant, de quoi Danby se rendit coupable. Il continue: «Some insurmountable domestic difficulty overtook him also, and for eleven or twelve years he lived on the Lake of Geneva, a Bohemian with boat-building fancies». Cette conspiration d'un silence hypocrite et pudibond ira en s'aggravant, les biographes plus récents appliquant le procédé classique des compilateurs qui consiste à copier leurs prédécesseurs sans se soucier de l'exactitude de leurs sources.

En 1841, nous retrouvons Danby en Angleterre, près de Londres d'abord, puis définitivement installé à Exmouth, au bord de la mer. De là, il envoyait ses toiles aux expositions de Londres, de Manchester, ou de Paris, et il acquit bientôt cette célébrité que les grands artistes ont toujours su atteindre malgré l'incompréhension ou l'hostilité des académies. Lorsqu'il mourut en 1861, *The Art Journal* publiait une nécrologie qui contient cette phrase significative: «The Academy will never get rid of the charge of having, upon evidence not altogether tenable, repudiated one of the greatest painters of the age and country.»

Or voici qu'une partie du mystère qui entoure l'exil de Danby semble s'éclaircir. Il existait à Genève, depuis le XVII^e siècle, une commission administrative d'une dizaine de membres, la Chambre des Etrangers, qui avait pour tâche de recevoir, surveiller, recenser et taxer les étrangers. Cette commission qui était présidée par un conseiller d'Etat ayant grade de lieutenant de police se réunissait généralement une fois par semaine pour examiner la situation des étrangers habitant le canton. Elle «devait posséder, c'est là une présomption, car on n'en a pas la preuve formelle, une armée d'agents informateurs, recrutée parmi le personnel d'auberge ou d'hôtel, et qui devait assez bien fonctionner»³. Les procès-verbaux des séances de la Chambre, écrits par la main d'un des commis, sont conservés aux Archives d'Etat de Genève. Voici ce qu'ils nous disent de Francis Danby.

Le 27 août 1832, «François Danby, Membre de l'Académie Royale» – on voit qu'il n'avait pas hésité à s'octroyer lui-même le titre que ses collègues lui avaient refusé! – arrive à Genève «avec son épouse et ses enfants». Il séjourne d'abord à l'Hôtel du Cheval Blanc.

Le 10 septembre 1832, nous trouvons la mention suivante: «Danby, François, âgé de (...) ans, natif d'Angleterre, ayant un passeport, accompagné de sa femme et de son fils âgé de 16 ans et

² Les Beaux-Arts en Europe, Paris, Michel Lévy, 1855, vol. I, p. 92.

³ Cf. Gustave Dolt, Recherches sur la Chambre des Etrangers à Genève, 1830-1840. – Genève, A. Jullien, 1937, p. 77.

autres enfans. Il demeure aux Pâquis.» Il était l'hôte de M. Du Roveray. A une date ultérieure que nous ne connaissons pas, il s'établit à Montalègre.

Le 1^{er} octobre 1832, Danby, qualifié de «rentier», dépose son passeport et retire un permis de séjour qui lui sera renouvelé treize fois.

Un peu plus tard, le nom de Danby se trouve mentionné dans le Registre des Naissances de la commune de Cologny à propos de la naissance de «Danby, Alfred, fils de Francis âgé de 42 ans, gentilhomme, Irlandais, et de Hélène Evans, sa femme âgée de 27 ans». L'enfant est né à Cologny le 24 mai 1834. Les deux témoins dont la signature figure sur le document sont Jean-Louis Chapalay, propriétaire, âgé de 62 ans, et Emmanuel Ormond, domestique, âgé de 29 ans.

Le 18 novembre 1834, le procès-verbal de la Chambre des Etrangers note que «François Danby contracte des dettes et paraît manquer de moyens d'existence».

Une semaine plus tard, le 25 novembre, la Chambre a reçu des informations défavorables sur le peintre anglais et envisage de l'expulser si sa situation ne s'améliore pas. «Une permission à revoir à l'échéance à la famille de François Danby, Anglais, peintre, de l'académie Royale de Londres, qui a été signalé comme ayant des dettes de boulanger, boucher, marchand de bois &c. Il a dix enfans avec lui, dont sept de sa femme avec laquelle il ne vit plus et trois d'une concubine avec laquelle il cohabite. Les enfans, ont l'aîné, 18 ans et le cadet cinq mois. Les deux aînés vont entrer au service de S.M.B. M^r Danby avoue cent louis de dettes et aucun moyen de les payer actuellement. Il assure cependant pouvoir le faire avant le mois de mai prochain, époque à laquelle il compte quitter Genève. Il est fortement recommandé par M^r le Pasteur Bouvier qui garantit que le ménage Danby est arrangé de manière à ce que ses dettes se liquident au fur et à mesure des gains que fera M^r Danby par les tableaux auxquels il travaille actuellement.»

Le 10 mars 1845, le procès-verbal note: «Danby (*sic*), François, Anglais et famille, continue à acquitter ses dettes, ne doit plus dit-il qu'une 50^{ne} de Louis, il ne reste dans le Canton que pour s'acquitter & compte partir dans l'été. La Chambre arrête de lui continuer le permis, à revoir dans 6 mois.»

Les dettes de Danby avaient été considérables, cent louis équivalant à environ vingt mille francs d'aujourd'hui. Comment avait-il donc pu les régler en si peu de temps? La réponse nous est fournie par une brochure intitulée: *Explication des ouvrages de peinture, dessin, sculpture et gravure, des artistes vivans; exposés dans le salon du Musée Rath, le 21 Août 1835, Genève 1835, conservée à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.* A la page 8 de ce catalogue nous lisons:

«Danby, de l'Académie royale de Londres, au bas de Cologny.

N^o 48. Paysage montagneux au soleil couchant. – Ce tableau appartient à M. Eynard.

N^o 49. Vue d'un lac en Norvège, avant que le soleil ait dissipé les vapeurs du matin. – Ce tableau appartient à M. J. Audéoud.

N^o 50. Entrée d'un port de mer. – Ce tableau appartient à M. De Budé.

N^o 51. Coucher du soleil sur la mer après une tempête. – Ce tableau appartient à M. Romilly.»

Nous avons consulté les catalogues d'expositions de peinture faites à Genève du vivant de Danby; il n'y est pas nommé. Il a donc suffi à Danby de trois ans de travail et d'une unique exposition pour gagner une petite fortune. Ce fait donne à réfléchir. De nos jours, les peintres se plaignent de l'incompréhension du public, ils multiplient les expositions et vendent leurs toiles à des prix dérisoires. Certes, les riches amateurs de peinture se font rares, mais il n'en reste pas moins vrai qu'ils ont pu être découragés par certaine tendance de la peinture moderne à présenter des esquisses comme des œuvres achevées.

Nous n'avons pas réussi à retrouver la trace des quatre toiles exposées par Danby en 1835. Un journal de l'époque, *Le Fédéral*, nous fournit cependant un témoignage intéressant. Ce journal consacre une série d'articles, signés Z., à l'exposition du Musée Rath. Le premier, de caractère général, est du 1^{er} septembre; le second, du 8, concerne Massot, Meyer, Canella et Aymonier;

l'article du 15 est entièrement consacré à un tableau historique de Hornung; enfin, le dernier article, paru le vendredi 18 septembre 1835, parle, entre autres artistes, des paysagistes suivants: Calame, «Guigon, Diday, Mottu, Beaumont et Danby. Nous citons le passage concernant ce dernier: «... terminer la section des paysagistes par M. Danby, cet Anglais devenu notre hôte. Que dire en deux mots, de ce peintre original, poète jusque dans la moelle de ses os, et dont les œuvres portent l'empreinte d'un génie rare? Nous destinions un article entier à l'examen de ce coucher de soleil dans la mer, qui nous surprend, mais qui est vrai, et qui est mieux que cela encore; de ce paysage doré par les feux du soir, qui rappelle l'inspiration du Guaspre, et qui rachète un peu de lourdeur dans le ton des montagnes par des beautés supérieures; enfin de ce *lac de Norvège* dont on ne peut se séparer, qui est d'une si belle peinture, d'une poésie si simple et si tranquille, et qu'aucun grand maître n'eût désavoué; mais il faut s'arrêter et en finir. Encore un mot cependant: *le lac de Norvège* est le plus beau tableau du Salon: les artistes vous le diront tous; mais le public n'a pas l'air de s'en douter, et il y accorde à peine un coup d'œil.»

La Chambre elle-même constate le succès de l'exposition. En date du 4 octobre 1835, le procès-verbal mentionne que le permis de séjour est renouvelé «à François Damby (*sic*), qui maintenant est au niveau de ses affaires, son talent comme peintre étant apprécié et ses tableaux se vendant bien».

Danby prépare maintenant son départ. Un peu avant la fin de l'année ses trois fils aînés quittent Genève. Le procès-verbal de la Chambre nous apprend, en date du 30 novembre 1835, que «James Danby, 19 ans, Etudians, né à Bristol» part pour Marseille, et que «François Danby, 20 ans, Anglais» part pour l'Angleterre. Le 1^{er} décembre, «John Danby, 17 ans, commis», quitte Genève à son tour en destination de Marseille.

La dernière mention de Danby est datée du 18 avril 1836. Elle rapporte simplement qu'il a retiré son passeport pour aller à Paris. Il s'ensuit que Danby n'est pas resté à Genève pendant onze ou douze ans comme le veut Richard Garnett dans le *D.N.B.*, mais que son séjour n'a guère duré plus de trois ans et demi.

Deux faits d'ordre biographique nous semblent dignes avant tout d'être relevés ici. Il paraît plus que probable que la liaison de Danby avec Helen Evans remonte à 1829, alors que le peintre était encore à Londres. Elle avait vingt-deux ans, et le premier de ses enfants illégitimes a dû naître à l'époque où le père se faisait refuser par l'Académie. Le fait qu'il emmena en Suisse ses sept enfants légitimes confirme la théorie formulée par M. Grigson selon laquelle Hannah, la première femme de Danby, devint la maîtresse de Paul Falconer Poole qui l'épousa après la mort de Danby en 1861. Poole, un peintre de Bristol, était l'ami de Danby. Il avait environ vingt ans en 1830 et disparut, lui aussi, de Londres quand Danby s'exila volontairement d'Angleterre. Bien des années plus tard, Poole fut nommé membre de l'Académie Royale, privilège toujours refusé à Danby. Si cette interprétation est juste, la disgrâce de Danby proviendrait de sa «mauvaise conduite»: il avait laissé sa femme partir avec un autre et vivait avec sa maîtresse dont il venait d'avoir un enfant naturel.

Le deuxième point que nous voudrions souligner est le fait que, durant la majeure partie de son séjour à Genève, Danby habitait Montalègre, au bord du lac, une modeste maison appartenant à Jean-Louis Chapalay, celui-là même dont la signature figure sur l'acte de naissance d'Alfred Danby. Or nous savons que Shelley, en compagnie de Mary Godwin et de Claire Clairmont, s'était installé à Montalègre en mai 1816 et qu'il y resta jusqu'à son départ de Genève au mois d'août de la même année. Sa maison, alors propriété de Jacob Chappuis, fut plus tard vendue aux Chapalay. Si la Chambre des Etrangers avait eu à s'occuper de Shelley, son rapport sur le poète, sa maîtresse Mary Godwin et leur enfant William aurait singulièrement ressemblé à celui qu'elle fit rédiger au sujet de Danby.

Un troisième point mérite peut-être une mention en passant. L'allusion que fait le *D.N.B.* aux «boat-building fancies» de Danby à Genève trouve une confirmation indirecte dans une aquarelle,

propriété de la famille De Candolle, représentant le bord du lac près de Genthod avec, au second plan, un bateau en construction.

Une autre œuvre de Danby du même genre et qui est également conservée à Genève, dans un album appartenant à M. Bernard Naef, semble être inspirée d'un paysage genevois: elle montre les falaises au bord de l'Arve à l'endroit appelé «Le bout du monde». Le tableau porte la date 1836; le charme de ce rivage romantique, l'harmonie des couleurs et la vigueur du dessin expriment le sentiment de bonheur et d'épanouissement qui a dû être celui de Danby vers la fin de son séjour à Genève.

Que vaut Francis Danby comme peintre? Une des trois œuvres de Danby qui se trouvent au *Musée d'art et d'histoire* de Genève est un «Lac au soleil couchant»: elle montre bien la tendance constante du peintre à créer de prodigieux éclats de lumière. L'un des deux autres tableaux, le «Baptême de Jésus», est d'une construction solide et originale qui ne serait pas indigne de Blake lui-même. Le «Baptême de Clorinde» est un panneau très bien conservé. Après tant d'autres peintres qui ont traité le sujet, Danby trouve une manière nouvelle de transposer en couleurs cette stance merveilleuse de la *Jérusalem délivrée* (XII, 69):

D'un bel pallore ha il bianco vòlto asperso,	E, la man nuda e fredda alzando verso
Come a gigli sarian miste viòle;	Il cavaliere, in vece di parole,
E gli occhi al cielo affissa; e in lei converso	Gli dà pegno di pace. In questa forma
Sembra per la pietate il cielo e 'l sole:	Passa la bella donna e par che dorma.

Une autre toile se trouve également à Genève, dans la collection de l'auteur de ces lignes. Elle représente l'enterrement d'Alaric et oppose, en un ensemble magnifiquement réalisé, les deux lumières: celle de la lune, blanche et spectrale, et celle des flambeaux.

Si Constable et Turner s'apparentent à la poésie romantique de la génération de Wordsworth par leur amour des faits concrets, des formes naturelles du paysage anglais, Danby ressemble davantage à Shelley, Byron et Keats, poètes de la deuxième génération romantique. Si nous sommes choqués, aujourd'hui, par certains excès de sentiment de ces derniers, nous aimons quand même leur vision profonde et vraie. Nous devrions accorder la même justice aux peintres romantiques. Et s'il y a une réputation à sauver de l'oubli injuste où l'ont rejetée l'évolution du goût moderne et la morale victorienne, c'est bien celle de Francis Danby.

Quellen zur Kultur- und Kunstgeschichte

Gesuch an den Abt Bonifaz I., Tschupp von Pfäfers, um ein Ehrenwappen in die Kirche von Menzingen¹

Von ERWIN ROTHENHÄUSLER

Hochwürdiger Fürst Gnädiger Herr

Ewer Hochfürstliche Gnaden mit disserem vnnserem Schreiben zue bemüehen, verursacht vnns der newlich vnnuersähner eingerissner Sturmwindt, welcher nebend anderem zuegefügten Schaden, auch in vnnsrerer Kirchen zue Mentzingen deroselben Hochfürstlichen Gottshaus Schilt vndt Ehrenzeichen ingeworfen zue Stucken vndt zue nichten gemacht, als ist zue ohnuergesslichem Angedenckhen Ewer Hochfürstl. Gnaden vnns eyffrigist obgelägen berührten Schilt widerumb zue renouieren. Wan dan vnns deroselben bekhante Güet undt Freygebikheit ein Hertz gemacht bey Ihre Hochfürstl. Gnaden anzuehalten Sie zue ersuechen vnndt zue

pitten solchen anderwertig mit Ihrn Fürstlichen Hochen Ehren Wapen renouieren vndt erneuern zue lassen², darmit dan vnnsere Kirchen geziert, vnd durch dem Allgnädigen Gott ein wolgefelliges Werckh beschicht, welches Er wirklich vergelten wird, auch Ewer Hochfürstl. Gnaden zue ohnvergesslichem andedenckhen vnd lobwürdigem Nachruhm gereicht. Thunnd hiemit vnns Gottes Gnädiger Obsorg durch Mariæ reinistess Vorpitt wol empfehlen. Geben in Menzingen den 21. Tag 9 bris. Anno 1784.

Carol Heglin Aman

¹) Pfäferser Archiv im Staatsarchiv St. Gallen, Bd. 105, Korrespondenz des Abtes Bonifaz I. Tschupp, Brief 1.

²) Die in der Folge erneuerte Wappenscheibe wird wohl in derjenigen des genannten Abtes vom Jahre 1685 zu identifizieren sein, welche sich in den Sammlungen der Eremitage in Petersburg befand und heute verschollen ist. Photo Nr. 34121 im Schweizerischen Landesmuseum.

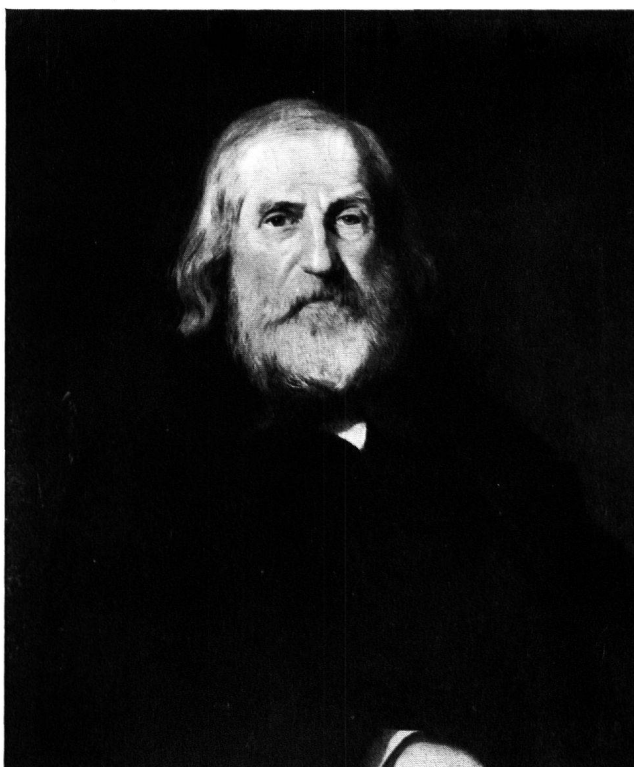


Fig. 1. – Portrait de Francis Danby, par H. T. Munn. Dublin, National Gallery of Ireland



Fig. 2. – Lac au soleil couchant. Huile sur toile, 40×50 cm. Genève, Musée d'art et d'histoire

FRANCIS DANBY (1793–1861)



Phot. P. B. Jullien, Genève

Fig. 3. – Paysage composé. Dessin gouaché, 19×26 cm. Genève, Collection privée



Phot. Musée d'art et d'histoire

Fig. 4. – Le Baptême de Clorinde. Huile sur carton, 20×31 cm. Genève, Musée d'art et d'histoire

FRANCIS DANBY (1793–1861)